

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
 COMMUNE DE GRIGNY-SUR-RHÔNE
 DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL
 Séance du 14 novembre 2025

Membres du conseil municipal			
En exercice	Présents	Procurations	Absents
29	20	9	0

Date de convocation le 7 novembre 2025

Président: M. Xavier ODO.

Secrétaire de séance : M. Amar MANSOURI.

Présents :

M. Xavier ODO, Mme Isabelle GAUTELIER, Mme Najoua AYACHE, M. Florian RAPP, M. Frédéric SERRA, Mme Irène DARRE, M. Arnaud DEROUBAIX, Mme Marie-Claude MASSON, M. Djamel MESAI-MOHAMMED, Mme Nathalie COURREGES, M. Hervé NOUZET, M. Amar MANSOURI, M. Olivier CAPELLA, Mme Delphine FAURAND, Mme Aurélie FRONTERA, M. Florian CAMEL, M. Roland DÉCOMBE, M. Jérôme BUB, M. Monji OUERTANI, M. Stéphane GAUBY

Procuration :

M. Guillaume MOULIN donne pouvoir à Mme Isabelle GAUTELIER, Mme Victoria MARI donne pouvoir à Mme Najoua AYACHE, Mme Maria MARTINEZ donne pouvoir à Mme Marie-Claude MASSON, M. Maxime MONTEL donne pouvoir à M. Xavier ODO, Mme Chloé OLLAGNIER donne pouvoir à M. Florian RAPP, M. Théo VIGNON donne pouvoir à M. Florian CAMEL, Mme Pia BOIZET donne pouvoir à M. Roland DÉCOMBE, Mme Daniela SEIGNEZ donne pouvoir à M. Jérôme BUB, Mme Marie-Line JULLIEN donne pouvoir à M. Olivier CAPELLA

PROJETS DE RENATURATION, D'INFILTRATION DES EAUX PLUVIALES ET DE RESTAURATION DE LA BIODIVERSITÉ - DEMANDE DE SUBVENTIONS

Le projet « Renaturation et marchabilité » initié par la Ville de Grigny-sur-Rhône en 2025 a permis de désimperméabiliser un total de 2 402 m² au profit de plantations de végétaux adaptés, attirant la biodiversité et permettant l'infiltration des eaux pluviales.

Les travaux récents en hydrologie urbaine et en urbanisme durable soulignent plusieurs points clés :

- Régulation hydrologique : chaque m² désimperméabilisé contribue à réduire le volume de ruissellement et la charge sur les réseaux d'assainissement. Selon une étude de l'INRAE (Barles et al., 2021), chaque 100 m² désimperméabilisés permet de réduire de 30 à 50 m³/an le ruissellement en zone urbaine.
- Qualité de l'eau : l'infiltration à la source limite le transfert de polluants urbains (hydrocarbures, métaux lourds) vers le milieu naturel, améliorant ainsi la qualité des eaux superficielles et souterraines.
- Santé et confort urbains : Selon un rapport du Cerema Centre Est (Construction, expérimentation et évaluation d'actions de réduction des effets des îlots de chaleur urbains, 2020), la plantation d'arbres en milieu urbain peut réduire la température de surface de 2 à 4 °C lors des épisodes de canicule. La végétation augmente l'humidité relative et favorise la marchabilité des espaces urbains.
- Biodiversité urbaine : la désimperméabilisation permet l'installation de strates herbacées, arbustives et arborées, offrant des habitats pour pollinisateurs, oiseaux et microfaune.
- Services écosystémiques : gestion de l'eau, régulation du climat, bien-être social, lien social et valorisation du paysage urbain.

Pour répondre à ces enjeux, la stratégie de la commune s'inscrit dans une dynamique de renaturation urbaine, d'infiltration de l'eau dans le sol et de restauration de la biodiversité et souhaite poursuivre les actions réalisées par les services techniques.

Pour cela, des projets multi-sites de « renaturation, d'infiltration des eaux pluviales et de restauration de la biodiversité » seront réalisés fin 2025 et courant 2026 avec :

- La création d'un îlot de nature attirant la biodiversité avenue Jean Durand (Parc Chervet) ;

- La création d'une haie fruitière et mellifère à l'école Pasteur (Chemin de traverse) ;
- La création d'une haie fruitière et mellifère à l'école Joliot-Curie ;
- La plantation de 68 arbres dans la ville ;
- L'extension de la forêt des écoliers (144 m²) ;
- La mise en place d'une stratégie de gestion sylvicole de la forêt communale pour éviter le risque de ruissellement.

En combinant désimperméabilisation, infiltration à la source, végétalisation et diversification écologique, la commune agit simultanément sur plusieurs leviers prioritaires :

- Hydrologie urbaine : plus de 475 m² de surfaces minérales seront désimperméabilisées, permettant l'infiltration annuelle estimée de 250 m³ d'eaux pluviales (en partant sur une pluviométrie locale de 750 mm/an), réduisant significativement la charge sur le réseau d'assainissement et les risques d'inondation ;
- Climat et confort urbain : les plantations (arbres, haies, strates herbacées) contribueront à une baisse locale des températures de 2 à 4 °C en période estivale, réduisant les îlots de chaleur et améliorant la résilience face aux canicules ;
- Biodiversité et continuités écologiques : la création de haies mellifères, fruitières et d'un îlot de nature, associés à la gestion forestière multifonctionnelle, renforcera la trame verte urbaine, offrant habitats et ressources à de nombreuses espèces (polliniseurs, oiseaux, microfaune) ;
- Prévention des risques : la gestion sylvicole de la forêt communale réduira le ruissellement sur 2,11 ha vers les zones habitées, tout en limitant les risques liés au dépeuplement forestier et aux incendies ;
- Dimension sociale et pédagogique : panneaux explicatifs, animations scolaires, sciences participatives et communication multicanale favoriseront l'appropriation citoyenne, renforçant le lien entre habitants, nature et ville.

Afin de mener à bien ce projet, les partenaires institutionnels de la Ville seront contactés afin de solliciter un accompagnement technique et, ou financier.

LE CONSEIL MUNICIPAL DÉCIDE

D'AUTORISER Monsieur le Maire à solliciter auprès de l'ensemble des partenaires de la Ville toute subvention pour ces projets de renaturation, d'infiltration des eaux pluviales et de restauration de la biodiversité ;

D'AUTORISER Monsieur le Maire à signer tout document afférent à cette demande.

Suffrages exprimés	29	
Vote(s) Pour	29	M. Xavier ODO, Mme Isabelle GAUTELIER, M. Guillaume MOULIN, Mme Najoua AYACHE, M. Florian RAPP, Mme Victoria MARI, M. Frédéric SERRA, Mme Irène DARRE, M. Arnaud DEROUBAIX, Mme Marie-Claude MASSON, Mme Maria MARTINEZ, M. Djamel MESAI-MOHAMMED, Mme Nathalie COURREGES, M. Hervé NOUZET, M. Amar MANSOURI, M. Olivier CAPELLA, M. Maxime MONTET, Mme Delphine FAURAND, Mme Aurélie FRONTERA, Mme Chloé OLLAGNIER, M. Théo VIGNON, M. Florian CAMEL, M. Roland DÉCOMBE, Mme Pia BOIZET, M. Jérôme BUB, Mme Daniela SEIGNEZ, M. Monji OUERTANI, Mme Marie-Line JULLIEN, M. Stéphane GAUBY
Vote(s) Contre	0	
Abstention(s)	0	
Ne prend pas part au vote	0	

Ainsi fait et délibéré le vendredi 14 novembre 2025.

Le Maire,
Xavier ODO.



Le secrétaire de séance
Amar MANSOURI.